

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE



Germond Rouvre,
Viva'cité de l'esprit village !

Éditorial

Le rêve qui a été vendu aux Françaises et aux Français s'évanouit.

Ils réalisent, tout au moins pour ceux qui ont voté, qu'ils ont été abusés.

N'oublions pas que plus de 25%, soit 12 millions d'électeurs sur un corps électoral de 47 millions, n'ont pas voté, donc n'ont pas exprimé de choix au second tour des élections présidentielles, y compris le vote blanc.

La France apolitique, - ni de gauche, ni de droite -, n'existe pas ; car par expérience, de tous temps, être ni de gauche, ni de droite se résume à mettre en œuvre une politique favorable à ceux qui possèdent :

- les attaques contre les droits des salariés,
- les charges contre la sécurité sociale depuis 40 ans au profit des assureurs privés,
- les restrictions budgétaires contre les services publics et plus particulièrement l'hôpital, les services fiscaux, les transports, la sécurité,...
- le gel des retraites et l'augmentation de la CSG pour ces mêmes retraités,
- les attaques sur les APL,...

- mais aussi « en même temps », les gros cadeaux fiscaux du gouvernement actuel aux très riches avec l'ISF (3 à 4 milliards d'euros au total). Les 5000 français les plus riches ont eu 1,3 milliards de réduction fiscale soit l'équivalent de 52000 SMIC ;

- le CICE qui devait permettre la création d'1 million d'emplois (???) . La baisse des cotisations patronales avec le CICE suggérée à F. Hollande par E. Macron (représentant environ 100 milliards d'euros entre 2014 et 2020) se cumule avec les exonérations existantes, Qui paie ? Le budget de l'Etat. Donc nous tous. Et comment ? Par l'augmentation des taxes et prélèvements divers non progressifs.

C'est Robin des Bois à l'envers !

Je prends aux pauvres pour donner aux riches !

Le système féodal est de retour.

Aujourd'hui, la France « d'en bas » est dans la rue pour décrier l'augmentation des taxes sur les carburants parce que :

- les citoyens vont au « boulot » tous les jours avec le véhicule Diesel qu'on leur a si bien vendu...
- le transport individuel, faute de transports collectifs adaptés, représente une part importante de leur maigre budget.

La misère du peuple, la précarité de l'emploi et des conditions de vie laissent indifférents nos dirigeants successifs.

Pour autant, ces Français en révolte légitime, que n'ont-ils pas réagi pour soutenir les mouvements de défense des droits des salariés, des retraités, des services publics (hôpital, impôts,...). Sujets qui nous concernent autant que le prix des carburants, dès lors que tous ces thèmes affectent notre vie.

Les Français ont raison de manifester car l'argent existe. La richesse créée n'est pas le problème. Le problème c'est sa répartition.

Nous nous devons de comprendre les mécanismes qui nous oppressent pour éviter la violence, qui n'est jamais la solution.

La dette dont on nous rabâche les oreilles : c'est la dette des banques, des riches pas la nôtre. L'argent existe : en 2016 les entreprises d'actions ont distribué 34,5 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires. Alors ?

Le peuple est révolté. A quand la révolution ?

29 Novembre 2018

Le Maire

État Civil



Sommaire

p. 2	État civil
p. 3	Vie Municipale
p. 7	Vie intercommunale
p. 10	L'École
p. 12	Vie des villages
p. 15	Vie associative
p. 23	Portrait
p. 24	Page pratique
p. 25	Services
p. 28	Dates à retenir

Rédaction :

Commission Animation,
Communication.

Mise en page & Impression :

SIGMA Niort
Imprimé sur papier recyclé



NAISSANCES EN 2018

Manon	27 mars
Ambre	10 avril
Nathan	24 avril
Clément	4 mai
Margaux	31 mai
Raphaël	28 juin
Agathe	12 juillet
Faustine	5 août
Naevia	16 août
Arthur	11 septembre
Julia	11 octobre
Loïs	18 octobre
Alice	8 octobre
Julia	12 novembre
Emma	12 novembre
Marley	19 novembre
Rose	5 décembre



MARIAGES EN 2018

Christian et Déborah, le 5 mai
Christian et Françoise, le 12 mai
Charly et Charline, le 21 juillet
Jérémy et Claire, le 11 août
Guillaume et Vanessa, le 18 août
Nicolas et Anaïs, le 1^{er} septembre
Camille et Oriane, le 7 septembre
Bertrand et Valérie, le 6 octobre

DÉCÈS EN 2018

Hubert MATHIS, le 6 avril
René BRENET, le 26 avril
Josiane RAIMBAULT (épouse PAITREAU), le 22 mai
Fabrice COLLET, le 6 juin
Daniel CHASSERIAULT, le 20 juin



Un nouvel abribus et un plateau surélevé devant l'école



La CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais) exerce la compétence Transports, à savoir l'organisation du transport urbain et interurbain ainsi que leurs aménagements sur le territoire de la CAN. Cette compétence intègre la mise aux normes d'accessibilité des arrêts de bus.

Dans ce cadre, les services de la CAN Transports nous ont fait part de leur projet de mise aux normes de l'arrêt situé à Rouvre, face à l'école.

Le Conseil Municipal, souhaitant sécuriser le passage dans le bourg sur le tracé de la Route Départementale qui traverse le bourg, a proposé de réunir les services du Département et de la CAN pour harmoniser et globaliser la réflexion.

Il en a résulté :

- l'aménagement de l'arrêt existant avec la création d'un cheminement d'accès piétonnier, le rehaussement du quai et l'aménagement d'un stationnement pour vélos, la CAN pensant développer ce moyen de transport complémentaire à court terme, plan VAE (Vélo à Assistance Electrique)

- la création d'un arrêt (sens Echiré vers Champdeniers) qui est situé désormais le long de l'école. La réflexion se poursuit pour que tous les arrêts de bus, y compris scolaires, soient effectués sur ces arrêts.

- la création d'un plateau surélevé au carrefour de la Route Départementale avec la rue de la Pommeraie et la route des trois Villages, qui permet de ralentir considérablement la vitesse sur cet axe et donc d'y améliorer la sécurité, plus particulièrement aux abords de l'école.

La création de nouveaux plateaux sur cet axe, notamment aux abords de la Chapelle Saint-Aubin, fait partie des objectifs.

L'usage des VAE et l'aménagement de cet arrêt pourraient permettre à terme de développer l'accès à l'éventail des solutions de transports collectifs du département et de la CAN.



Vie Municipale

Des locaux communaux au service des associations

La municipalité de Germond-Rouvre continue d'aider les associations locales en étant à l'écoute, en échangeant régulièrement avec elles et en mettant à disposition les équipements communaux.

Récemment, deux bâtiments ont été rénovés à cet effet.

Place Saint-Médard, un petit bâtiment en pierre sert maintenant d'aire de stockage pour le comité des fêtes, essentiellement. Il est à proximité de l'espace utilisé lors des marchés mensuels des beaux jours.

Une annexe de l'atelier municipal a été construite, proche de l'ancien stade de Germond. Elle permettra à l'association des chasseurs, entre autres, d'avoir un lieu pour se retrouver lors de la saison de chasse. Elle pourra également servir pour certaines manifestations utilisant l'ancien stade.

L'association des parents d'élèves a aussi émis le souhait d'un local de stockage mieux isolé que celui mis à disposition actuellement. Affaire à suivre...

La Commune reste toujours le lieu privilégié de nombreuses activités d'Activ'assos, le Café associatif (l'ancienne mairie, parc de Saint-Médard) accueille également des soirées thématiques et la nouvelle salle culturelle sera l'espace des manifestations importantes de la commune.

Tous ces lieux sont des biens communs, entretenus et gérés par la municipalité, au service des associations et des habitants.

Pour l'équipe municipale, les associations sont un atout pour le bien-vivre ensemble dans la commune et il est important de les soutenir.

Houe communale aux cimetières

Le 22 novembre, Nicolas Moreau du SECO est venu faire une démonstration de la houe communale au cimetière de Rouvre.

Le maire, les adjoints ainsi que les employés communaux étaient présents et ont pu tester cet outil.

La houe communale permet de désherber mécaniquement les surfaces gravillonnées et ainsi ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Différents ustensiles peuvent être adaptés dessus comme un rouleau, un râteau, une herse et un émietteur. La houe permet de travailler plus rapidement que la binette, tout en étant facilement maniable et agréable à utiliser.

Dans un premier temps, elle sera utilisée dans les allées de nos cimetières, nous verrons ensuite si nous pouvons élargir ses lieux d'utilisation.

Efficace et alternative aux pesticides, la houe communale a de beaux jours devant elle. Ça roule !



Vie Municipale

De la salle des fêtes à la salle culturelle

Pas de changement d'adresse, ni de grand bouleversement dans sa fonction, on continuera à y faire la fête, mais dans de meilleures conditions pour les utilisateurs et pour la collectivité.

On arrive dans le hall qui, maintenant, s'ouvre sur le bar. Un point d'accueil appréciable qui peut servir de billetterie dans certaines situations, et comporte une partie à hauteur différenciée pour les personnes se déplaçant en fauteuil.

L'accès aux toilettes, toujours au même endroit, est amélioré aussi pour les personnes à mobilité réduite.

Derrière le bar, on retrouve la partie laverie avec le lave-vaisselle et le frigo, tout en carrelage blanc ainsi qu'un local de rangement.

La cuisine, récemment refaite, elle, n'a pas été modifiée.

Ensuite, on entre dans la grande salle, légèrement agrandie par la nouvelle configuration de fond de salle (il n'y a plus de bar et l'espace est rectangulaire). Les murs blancs et le plafond noir au centre et blanc sur les côtés lui donne un aspect plus moderne.

Une partie du plafond est équipée de plaques spéciales pour l'acoustique (celles avec des petits trous, toujours des p'tits trous) et de barres d'accroche pour projecteurs avec, à proximité, des systèmes de branchements supprimant les rallonges électriques (ainsi que des prises DMX pour éclairages LED, pour les spécialistes).

Les ouvertures neuves, habillées de gris, sont munies de stores occultants pour faire le noir dans la salle. Leurs dimensions ont été revues pour être aux normes pour l'évacuation du public en cas de problème. Le sol n'a pas été changé, son état étant encore satisfaisant. Sur les murs, des cimaises ont

été installées pour l'accroche de décors ou affiches afin d'éviter l'utilisation de ruban adhésif ou autres punaises sur les parois et ainsi les préserver.

On accède à la scène par l'extension côté jardin, qui permet également d'aller au niveau inférieur où se trouve une loge, un sanitaire avec douche accessible et la centrale de traitement de l'air.

Sur scène, un habillage en rideau noir délimite un espace scénique d'environ 8 m d'ouverture sur 5 m de profondeur. En fond de scène, on trouve la baie scénique qui permet les branchements pour le son, la lumière, la vidéo-projection.

La salle est équipée d'un écran motorisé de 3 m sur 4 en milieu de scène et d'un vidéo-projecteur. Il est possible, à l'aide d'un transmetteur (disponible en option avec la salle) de s'installer avec un ordinateur soit en fond de salle, soit au milieu, devant la scène ou sur scène pour des projections.

Elle possède également une sono avec 4 points de diffusion en salle qui convient pour les conférences, réunions ou musique d'ambiance mais pas pour les concerts ou soirées dansantes. Une table de mixage ainsi que des micros (sans fil et avec) sont aussi disponibles en option lors de la location.

Un élévateur pour personnes à mobilité réduite donne accès à la scène, à la loge. La centrale de traitement de l'air (CTA) double flux permet de régler la température ambiante, mais aussi de faire circuler l'air dans la salle, d'en récupérer les calories et de le renouveler quand celui-ci est vicié.

Le jardin, après les travaux d'installation de l'assainissement, a besoin de retrouver sa verdure. Cela prendra encore un peu de temps.

Maintenant, place à l'art, la culture et la fête !



Vie Municipale

Expo 14-18

En septembre 2017 a commencé la préparation de l'expo avec la réservation des panneaux réalisés en 2014 par les archives départementales, et la prise de contact avec Mr Chaussade, collectionneur.

Au cours de l'année 2018, nous avons sollicité les habitants de la commune afin de savoir s'ils accepteraient de nous prêter des lettres, des documents, des objets relatifs à cette guerre.

Onze familles ont répondu favorablement.

Une demande a été faite auprès du CSC de Champdeniers afin qu'un film soit passé pendant la période de l'expo. Ceci n'a pas abouti.

Nous avons aussi besoin de vitrines et de mannequins. Nous avons bénéficié de don de vitrines de la part de la médiathèque de Niort, et le magasin « Trio » de Niort nous a prêté des mannequins.

Ceci nous a permis de mettre en place l'expo dans de bonnes conditions matérielles.

L'inauguration s'est passée sans officiels départementaux, mais avec une cinquantaine d'habitants de la commune émus par les paroles de « La Chanson de Craonne » entonnée par les choristes du groupe Y en a Marre.

Un autre moment fort a eu lieu le samedi lorsque le chœur de Crèche N'Do a présenté « Des années sombres aux années folles ». Les spectateurs présents (une centaine) ont été ravis de ce spectacle de haute qualité.

Durant les jours d'expo, nous avons reçu 243 personnes, de la commune, et des communes environnantes.

Les élèves des classes de CM ont travaillé sur ce thème à partir des noms gravés sur les monuments aux morts. Les CE et les CM sont venus visiter l'expo le lundi matin.

Ils ont été très attentifs aux explications données par les personnes présentes et ont, en classe, beaucoup parlé des objets qu'ils avaient vus.

Nous pouvons tirer un bilan positif de cette action qui a été réalisée grâce à l'engagement des 23 bénévoles qui ont prêté, installé, collé, scotché, cousu, accueilli, mis en musique, déménagé, rangé, etc... et de la municipalité qui a mis à disposition les employés municipaux pour les transports de matériel, la réalisation de la signalétique, etc, et qui a, financièrement, permis la venue des chorales.

Mais René nous a manqué !



Vie Citoyenne

Inscriptions sur les listes électorales

À compter du 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, les choses changent : toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au sixième vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le vote pour les scrutins organisés en 2019).

Que les personnes fassent une demande d'inscription avant ou après le 31 décembre 2018, elles seront inscrites sur les listes électorales pour tous les scrutins à compter du 11 mars 2019.

Élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu en France le dimanche 26 mai.

Les sièges sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre. Le Parlement européen sera ainsi composé de 705 députés européens dont 79 Français (74 aujourd'hui) élus pour 5 ans au suffrage universel direct.

La loi du 25 juin 2018 a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique.

Une liste de candidats sera présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français, et chaque citoyen aura la possibilité de donner sa voix à la liste de son choix.

À l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Le Parlement est "la voix des citoyens" dans l'Union européenne et dispose de trois pouvoirs : législatif, budgétaire et de contrôle.

Lorsque la Commission européenne fait une proposition de loi, les députés amendent et votent le texte avec le Conseil de l'Union Européenne (l'autre organe de gouvernance de la communauté européenne) qui réunit les ministres des États membres. Les parlementaires européens décident donc des actes législatifs. Le parlement établit également le budget annuel de l'Union européenne avec le Conseil de l'UE. Enfin les députés exercent un contrôle du pouvoir exécutif. Ils peuvent notamment censurer la Commission et participent au choix du président de la Commission européenne.



Vie Intercommunale

L'eau : quelle évolution de sa qualité au captage ?

Savez-vous d'où provient l'eau du robinet, distribuée par le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest ?

Elle est issue de captages situés à Saint-Maxire et Echiré, dans un secteur riverain de la Sèvre niortaise.

Chaque année, le Syndicat produit environ 2,5 millions de mètres cubes d'eau potable. Cette ressource a besoin d'être protégée car sa qualité est affectée par la présence de nitrates et de pesticides.

Le Syndicat s'est engagé depuis 2007 dans un programme de reconquête de la qualité de l'eau baptisé Re-Sources et mène des actions auprès des acteurs du territoire (agriculteurs, conseillers agricoles, élus, agents communaux, citoyens).

Concernant l'évolution de la qualité de l'eau, deux constats sont à souligner :

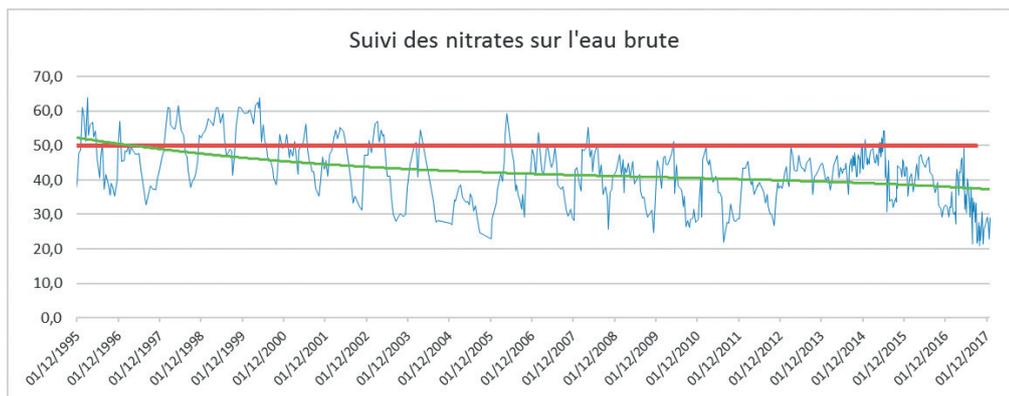
- la diminution des teneurs en nitrates dans les eaux captées, notamment grâce aux évolutions de pratiques

agricoles et les mises en conformité des systèmes d'assainissement,

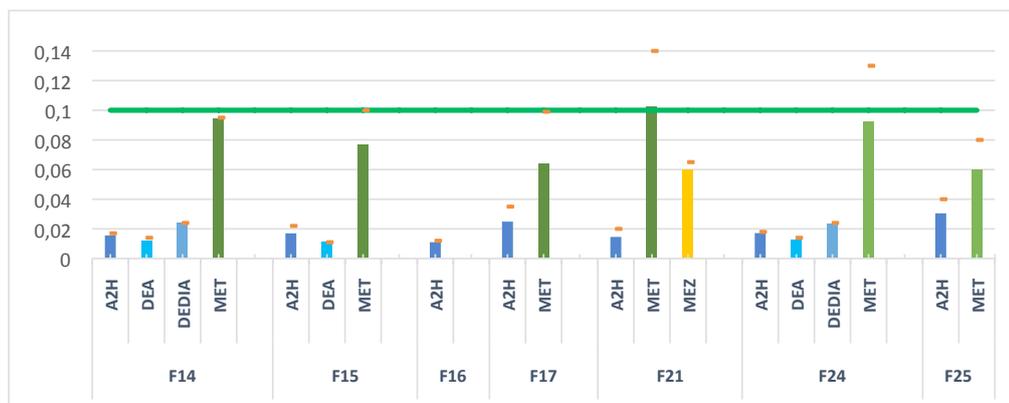
- des détections de plus en plus importantes de pesticides, avec des listes de molécules recherchés plus complètes et du matériel de laboratoire plus performant.

Parallèlement aux mesures de prévention citées plus haut, le Syndicat met en œuvre une filière de traitement adaptée qui permet d'abattre les concentrations en nitrates et de supprimer les résidus de pesticides. L'eau délivrée est ainsi en permanence conforme aux normes de potabilité en vigueur.

Pour plus de renseignements sur ces sujets, n'hésitez pas à contacter le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest – Service de protection de la ressource au 05.49.06.99.21.



Graphique des teneurs en pesticides détectées aux forages exploités par le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest :



Vie Intercommunale

Réseau de Développement Durable de la CAN

Divers sujets ont animé le réseau cette année et en particulier **le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** qui doit prendre en compte les objectifs du SCoT (Schéma de Cohérence territoriale = document cadre de la planification territoriale) en cours de révision. De la même manière, le futur PLUID doit prendre en compte les objectifs du PCAET.

Des ateliers ont été proposés à beaucoup d'acteurs du territoire, invités à réfléchir sur le programme d'actions du PCAET, sachant que cet outil de planification couvre la période 2019 à 2024. Comment limiter et maîtriser nos consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables, améliorer la qualité de l'air et s'adapter au changement climatique...? Quatre secteurs sont principalement ciblés en raison de leur « impact » : le résidentiel, le tertiaire, les transports, l'agriculture.

Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (PNR)

Le PNR a pour mission de protéger et mettre en valeur le Marais Poitevin. C'est aussi un acteur d'animation du territoire. Il concerne environ 100 000 ha pour environ 200 000 habitants et 8 200 km de canaux. Ses domaines d'intervention concernent le développement économique et la protection du patrimoine naturel.

Cela nécessite la restauration du marais (remise en prairie, plantations), la protection de la biodiversité, la vigilance sur l'architecture et le cadre de vie.

L'amélioration de la qualité de l'air extérieur

L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu :

- sanitaire : la mauvaise qualité de l'air peut avoir de

nombreuses conséquences sur la santé (maladies cardiovasculaires, respiratoires...).

- environnemental : outre un effet direct sur les végétaux et les écosystèmes, plusieurs polluants de l'air ont un impact global sur les rendements agricoles, les bâtiments et la biodiversité. Les polluants émis par les transports, le chauffage, l'industrie et l'agriculture contribuent aussi à l'effet de serre et donc au changement climatique.

- financier : plus de 100 milliards d'euros (rapport du Sénat de 2015) est le coût annuel de la pollution de l'air pour la France en termes d'impacts sur la santé, les bâtiments, les écosystèmes et l'agriculture.

- citoyen : 80% des Français sont préoccupés par la qualité de l'air qu'ils respirent et 70% d'entre eux sont inquiets des effets de la qualité de l'air sur leur santé.

La ressource bois-énergie du territoire

Etat des lieux régional : le bois énergie compose 60% des Energies Renouvelables (dont 31% bois bûches et 30% granules ou plaquettes car il y a en effet des grosses installations automatisées en Nouvelle Aquitaine) pour la CAN c'est 68% de combustion du bois bûches.

Les opportunités du bois énergie : remplacement pour vétusté ; besoins énergétiques en progression ; dépenses élevées ; bois disponibles localement.

L'intérêt de ce choix : cela limite les dépenses de fonctionnement et réduit les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) ; énergie compétitive (fluctuation des prix moins importante que le gaz ou l'électricité) ; ressources forestières en Nouvelle Aquitaine.

Les accompagnements et les aides sont mobilisables auprès de l'ADEME (étude 50% et travaux) et de la région et parfois du département.

SCOT et PLUID

La CAN élabore son schéma de cohérence territoriale (SCOT) et son plan local d'urbanisme intercommunal déplacements (PLUID).

La création de ces deux documents a plusieurs objectifs, comme avoir une vision prospective de notre territoire à 20 ans, harmoniser nos documents d'urbanisme, avoir une base partagée commune.

Le SCOT

Document d'urbanisme qui a pour but de définir les orientations d'aménagement du territoire pour les années futures.

Il articule l'ensemble des réglementations en lien avec l'aménagement du territoire comme par exemple : l'urbanisme, l'habitat, la mobilité.

Le PLUID

C'est un document d'urbanisme qui développe le projet du territoire de la CAN dans son ensemble, c'est-à-dire en terme de logements, de transports, d'environnement.

Le PLUID est l'outil d'application du SCOT. C'est un document de référence sur les questions de demande d'occupation, d'utilisation des sols (permis de construire...).

D pour déplacement

Le plan de déplacement urbain organise la politique des déplacements et des transports.

Dans ce document des objectifs sont fixés (émissions de polluants par les transports) et les moyens d'atteindre ces objectifs (investissements, actions...)

Entre chaque document, des rapports de compatibilité assure la cohérence de l'ensemble.

Les populations seront consultées et des dates de réunions publiques proposées prochainement, sans doute en 2019.

Le début de l'année 2018-2019

Cette année, 119 élèves sont inscrits à l'école, répartis dans les cinq classes.

PS/MS M ^{me} PIFFETEAU	GS/CP M ^{me} BIREBENT	CP/CE1 M ^r GUILLEMAIN	CE1/CE2 M ^{me} GUERMEUR	CM1/CM2 M ^{me} MATHE-SAGOT
10 PS + 16 MS	8 GS + 6 CP	11 CP + 11 CE1	5 CE1 + 20 CE2	11 CM1 + 12 CM2
26	23	22	25	23

Les projets en cours et à venir

- Trois classes bénéficient de créneaux au gymnase de Saint-Maxire. Il est mis à disposition de l'école tous les vendredis matins. Les séances s'étaleront sur les mois d'Octobre-Novembre pour la classe des CM1-CM2 et de Mars-Avril pour les classes de PS-MS et GS-CP. Le transport est pris en charge par la municipalité.
- Les élèves de CP-CE1-CE2 bénéficient de huit créneaux natation au centre aquatique de Chauray : du jeudi 29 novembre au jeudi 31 janvier. Ce projet est réalisable grâce aux accompagnateurs formés et disponibles pour accompagner les élèves. Le transport est pris en charge par la municipalité et les entrées par la CAN.
- Projets autour de la lecture en lien avec le projet d'école :
 - Les incorruptibles : tous les élèves de la PS au CM2 participent à ce concours. Pour chaque niveau 5-6 livres sont à découvrir et/ou à lire d'ici le mois de mai. Les élèves devront voter pour leur livre préféré. Les résultats seront annoncés au niveau national.
 - Lectures partagées : chaque semaine, les élèves de la classe des CM1-CM2 vont lire aux élèves de la classe des CP-CE1, ceux de la classe des CE1-CE2 vont lire aux GS-CP. Plus tard dans l'année tous les CP et les CE1 de M Guillemain, iront lire aux PS-MS.
- Pour cette année 2018-2019, l'équipe enseignante a choisi de travailler sur le thème des « Clowns » en partenariat avec l'association Matapeste pour le Très Grand Conseil Mondial des Clowns et la municipalité. Ce projet comporte plusieurs volets : trois classes réaliseront des créations plastiques autour du clown (PS-MS, GS-CP et CP-CE1). Ces ateliers seront animés par la plasticienne Cathy Duvals. Les deux autres classes (CE1-CE2 et CM1-CM2) participeront à des ateliers d'expression, animés par un membre de l'association. Au total, cela représente une vingtaine d'heures d'intervention par classe. Les différentes réalisations seront présentées lors du grand rassemblement des clowns à Niort les 14, 15 et 16 juin et lors de la fête de l'école.

**TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE
LE CHAMP DU MOULIN
VOUS SOUHAITE
UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2019 !**



Une nouvelle année avec une équipe toujours autant motivée !

Comme à son habitude, l'équipe de l'APE a accueilli les parents d'élèves lors de la rentrée, avec brioche et café.

L'**Assemblée Générale** de l'APE s'est tenue le **18 septembre** avec une vingtaine de présents, l'APE a donné la parole aux associations locales, au directeur de l'école, au maire et adjointe et au personnel de la garderie. À l'ordre du jour, la présentation du bilan moral et financier, les projets de l'équipe enseignante et de la mairie, puis l'élection des membres du bureau. Nous remercions par ailleurs les membres sortants pour leur implication.

Lors de celle-ci, Julie, présidente de l'APE a émis le voeu de céder son poste de présidente pour raisons professionnelles tout en souhaitant rester dans le bureau pour apporter son aide.

Le nouveau bureau pour cette année est composé de:

Présidente : Bénédicte LEGRIX
Vice-Présidente : Karine LEBRET
Secrétaire : Amélie GIRARD
Trésorière : Mathilde LECOMPTE
Secrétaire adjointe : Julie NEAU
Trésorière adjointe : Déborah VIALETES



Voici l'équipe 2018/2019 et sans oublier : Carine, Ophélie, Géraldine T, Gunther, Joanna, Lydie, Arnaud, Géraldine G, Thibault, Cédric...

Le bureau est accompagné d'une douzaine de membres actifs ou ponctuels indispensables à la mise en place des projets APE.

Les projets déjà réalisés depuis la rentrée 2018 :

Le **vide ta chambre** a été organisé le 18 novembre dernier de 9h à 13h. Une trentaine d'exposants ont vendu des vêtements enfants, des affaires de puériculture, des jouets, de la décoration... **93 mètres linéaires de vente** : gros succès car on affichait complet 15 jours avant la manifestation, et plus de 200 visiteurs. La buvette avec ses crêpes a également régala petits et grands.

La vente des **chocolats de Noël** est toujours un succès avec plus de 4000€ de commandes. Le bénéfice a été réinvesti dans les cadeaux de la surprise de Noël au profit des enfants.

La **surprise de Noël**, s'est déroulée le 21 décembre après midi au sein de l'école avec la **visite du père Noël pour toutes les classes**. Le Père Noël de l'APE a pu offrir à TOUS les enfants 1 livre par enfant, une photo de classe, le goûter ainsi que divers jeux pour chaque classe : jeux de société, de construction, d'expériences afin de renouveler le matériel des classes. Cet événement a été fort apprécié des enfants.

De plus, l'APE soutient les projets des autres associations tels que :

9 novembre 2018 – Café associatif – Communication bienveillante (Activ'Assos)
24 Novembre 2018 – Plantation de haie – Sur le stade de Rouvre (Municipalité)
9 décembre 2018 – Marche avec chasse au trésor pour le Téléthon – Départ Germond (Activ'Assos)
19 Janvier 2019 – Soirée Soupes et jeux (Comité des fêtes)

Pour 2019, différentes manifestations seront également organisées, alors tous à vos agendas :

Janvier 2019 – Commande de plants – Livraison en mai via l'Entreprise Penochet – OUVERT A TOUS
Février 2019 – Commande de pizzas – OUVERT A TOUS
9 Mars 2019 – Carnaval – Boom des enfants à la salle culturelle de Germond-Rouvre
14 Avril 2019 – Vide grenier – Dans les rues de Germond – OUVERT A TOUS
Mai 2019 – Vente de saucissons – OUVERT A TOUS
Week-end du 29/30 Juin 2019 – Fête de l'école

Ces manifestations sont ouvertes à tous. Pour certaines activités, des flyers seront distribués dans vos boîtes aux lettres. Surveillez aussi notre site internet et celui de la mairie pour y participer et surtout n'hésitez pas à nous contacter.

D'autres idées sont à l'étude, afin de proposer aux enfants et parents des moments de convivialité et de rencontre. L'objectif pour l'APE est aussi de **recueillir des fonds** lors de ces manifestations pour **accompagner l'équipe enseignante** dans ses différents projets. À ce titre l'APE verse chaque année une contribution à l'école. Cette somme sert à réaliser des achats (jeux, livres, vélos) mais également à financer des sorties (location de bus, visites, organisation de spectacles).

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes preneurs d'idées et d'avis :

Par mail : ape.champdumoulin79@gmail.com
Notre blog : <http://ape-germond-rouvre.blogspot.fr> ou
Notre page facebook : www.facebook.com/ape.germondrouvre.79
Notre boîte aux lettres : 80 rue de la pommeraie 79220 Germond Rouvre.



Vie des Villages

C'est fait, nous l'avons notre salle culturelle

Oui, ça y est, notre salle des fêtes est maintenant homologuée « salle culturelle », depuis l'intervention de « Ze Big Noz » du 31 octobre !

Après la « bénédiction officielle » des représentants de l'état, du département, de la communauté de communes qui ont aidé financièrement à la cure de jouvence de notre salle des fêtes, - qui en avait bien besoin, passés 40 ans de bons et loyaux services, les 4 saxophonistes de la formation « Ze Big Noz »

avec la population invitée à voir les résultats de la transformation, ont testé « cette zone à danser » où seul le parquet ancien a été conservé : gauche-droite ou jaune-vert grâce aux gommettes apposées sur les chaussures, le test en musique a été positif et l'inauguration en grande pompe fut animée et gaiement bruyante ! Goûteuse aussi grâce aux gourmandises locales concoctées, par Nature-Gâtine pour la municipalité et servies avec le verre de l'amitié en clôture de l'événement. Un bon moment convivial pour oublier le froid et la pluie arrivés cette semaine-là avec l'heure d'hiver...



Journée du patrimoine



Le dimanche 16 septembre, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, les 7 communes du nord de l'agglomération nior-

taise se sont, de nouveau, associées pour animer nos villages.

Le thème de ces journées 2018 était « l'art du partage ».

Un rallye-découverte était donc proposé aux curieux, à travers nos communes avec, en fil rouge, la découverte d'artistes locaux.

Du départ à Saint-Maxire dans un cadre inhabituel, chez un privé, au final à Sciecq, également chez un privé, dans un décor naturel tout aussi charmant, les participants ont pu apprécier les talents de nos artistes autochtones.

Peintres, photographes, calligraphes, collectionneurs originaux, sculpteurs ont partagé leur passion avec le public des visiteurs.

À Germond-Rouvre, Hélène Brenet, Jacques Charrnaud, Monique Mathis et Monique Mottet, ont exposé leurs oeuvres dans l'église Saint-Médard (merci à eux).

À l'heure du pique-nique, place Saint-Médard, et avant le pot de l'amitié servi à la pause Sciecquoise, la fanfare des Traîne-Savates nous a régalé de sa musique funk réglée au millimètre, tout comme chorégraphies et costumes !

Merci à eux !



La 5^{ème} saison (Arts de la Rue) et La Bague d'influence

En 2019, le festival Regard Noir piloté par la Communauté d'agglomération du Niortais change de nom pour la partie qui se déroule en dehors de Niort : c'est maintenant « La cinquième saison ».

Les 7 communes du nord de l'agglomération (Échiré, Germond-Rouvre, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq, Villiers-en-Plaine) s'associent, de nouveau, pour proposer une programmation de spectacles de rue, un dans chaque commune. Ce spectacle se déroulera en coopération avec un événement déjà existant dans les communes et le thème sera en relation avec cette manifestation. Le jeu « La Bague d'influence » se déroulera sur la même période et sera aussi lié aux spectacles proposés.

Le programme :

Samedi 11 mai : à Sciecq, pendant la marche de Sciecq, spectacle « Les deux du stade » de la compagnie Bicepsuelle.

Dimanche 12 mai : à Germond-Rouvre, pendant le festival Tous en Scène, spectacle « Autorisation de sortie » de la compagnie Jo Sature.

Dimanche 19 mai : à Saint-Rémy, pendant la Fête de l'Art, spectacle « Madame Rose » de la compagnie Ahoui.

Samedi 25 mai : à Saint-Maxire, pendant la Fête de la Musique, spectacle de fanfare.

Vendredi 7 juin : à Échiré, pendant le marché des producteurs, spectacle « Mmh, c'est bon » de la compagnie du Deuxième.

Vendredi 14 juin : à Villiers-en-Plaine, pendant les Vendredis Virolais, spectacle « À vendre » de la compagnie Thé à la rue.

Dimanche 16 juin : à Saint-Gelais, pendant les festifutaies et la Fête de la Tourtière, spectacle « La quiche en 5 actes » de la compagnie Azimuts.

De quoi investir les rues en bonne compagnie, qu'on se le dise !

Titus revient..

Vendredi 29 mars à 20h30, en coopération avec le Moulin du Roc, scène nationale de Niort, la compagnie Caus'Toujours (où se cache Titus) vient nous présenter « À peu près égal à Einstein ? » à la salle culturelle de Germond-Rouvre.

« S'élever vers plus d'intelligence en acceptant une part de bêtise, pour mieux la dépasser ! »

Il s'agira d'un moment de réflexion à haute voix partagée avec le public, dans lequel la fragilité du narrateur, ses histoires de vie, font émerger son humanité, sa sensibilité, entre vrai et faux, sérieux et humour.

Renseignements au Moulin du Roc à Niort,
au 05 49 77 32 32



Repas de quartier

Samedi 1^{er} septembre une soixantaine de voisins de Rouvre et de la Barre ont eu le plaisir de se retrouver pour leur pique-nique annuel. Une bonne occasion d'échanger avec ses voisins et de faire connaissance avec ceux tout juste emménagés. Une soirée qui s'est déroulée dans l'échange, la convivialité, le partage et la bonne humeur. Vivement l'année prochaine pour une nouvelle édition! »



Au comité des fêtes, toujours on s'active...

C'est grâce au comité des fêtes que chaque année, s'organisent au pied de Saint-Médard à Germond la **commémoration du 14 juillet**, le marché saisonnier des 3 Villages d'avril à septembre, la soirée Soupes-crêpes de janvier et quelques autres festivités parfois, selon l'actualité...

Le comité des fêtes est constitué de représentants des associations communales pour ce travail commun d'animation des villages et de solidarité entre bénévoles... Rejoins quelquefois par des habitants volontaires pour participer... Et tous soutenus par la municipalité.

Comme chaque année, c'est le concours de boules très disputé qui a ouvert l'après-midi récréatif organisé pour marquer la fête nationale... aux couleurs de la France cette année, bleu-blanc-rouge, avec accueil d'un groupe de jeunes danseurs du Portugal, le repas sous les murs de l'église avec gourmandises portugaises cette année, et retour du bal populaire le soir après le feu d'artifice traditionnel tiré aux Moussandières ; avant celui offert le lendemain dimanche par l'équipe de France de football en Russie... Tout cela apparaît déjà comme des images anciennes qui illustrent le bulletin municipal de cet été...

Aux rendez-vous du marché, le comité des fêtes ouvre la buvette... L'assistance et la venue des producteurs, l'une

comme l'autre ont été peut-être un peu moins assidues que l'an passé, le calendrier n'était pas facile et la météo n'a pas aidé ; mais tous sont attachés à ces rencontres du deuxième vendredi du mois et souhaitent qu'elles soient pérennisées et « ranimées » en 2019 ! Alors si vous avez un peu manqué en 2018, n'hésitez pas à revenir voir les étals exposés d'avril à septembre prochains !... Où l'on trouve pas mal de choses, jugez-en : légumes, fromages de chèvre, charcuteries, gâteaux et brioches, asperges ou melons selon la saison, œufs de poules ou de cailles, pommes, miels et dérivés, vins, petits plats préparés... et même des bijoux...

Prochaine invitation du comité des fêtes : la soirée Soupes et crêpes à la nouvelle Salle Culturelle le samedi 19 janvier. Retenez la date de cette veillée de partage, où l'on apporte sa soupe, si l'on veut, et goûte à celles des voisins, où l'on ouvre ensemble des parties de cartes ou les jeux de société apportés aussi avec soi, où l'on déguste des crêpes confectionnées par les bénévoles, la première étant gratuite... Où l'occasion est donnée de redécouvrir la douceur des veillées d'autrefois, la joie de la rencontre avec ceux du village... C'est pas si souvent par les temps qui courent, alors, profitons de ce moment !



ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Sauvons les haies

La France compte trois fois moins de haies qu'il y a un siècle. Arrachées ou détruites au gyrobroyeur par certains agriculteurs, les haies sont pourtant essentielles pour l'environnement.

Elles stabilisent et dépolluent les sols. Elles servent d'abri et contribuent à la sauvegarde de la chaîne alimentaire de nombreuses espèces animales qui font la richesse de notre bocage.

Disparition massive des oiseaux

Selon une étude récente du CNRS un tiers des oiseaux de nos campagnes ont disparu en 15 ans. C'est le cas par exemple de la perdrix dont l'espèce est virtuellement éteinte. Les derniers spécimens que l'on rencontre sont ceux issus des lâchers organisés par les chasseurs. Ce déclin est attribué par les chercheurs à l'utilisation abusive des nitrates et pesticides pour répondre à un modèle agricole productiviste. L'arrachage des haies pour optimiser la surface agricole et gagner du temps est aussi un élément de ce modèle agricole qu'il est urgent de corriger tous ensemble, avec les agriculteurs, pour stopper ces dégradations profondes de l'environnement.

Au regard de cette réalité, c'est tout naturellement que l'Acca de Germond-Rouvre participe aux opérations de sensibilisation à la protection des haies avec la plantation d'arbustes organisée par la commune.

Nouveau local de chasse

Michel Boutineau, nouveau président de l'Acca remercie la mairie au nom de l'association pour le nouveau local qui a été mise à disposition. L'Acca remercie l'équipe municipale et l'ensemble de ceux qui ont contribué à la réalisation de cette construction.



Dîner dansant

Le traditionnel dîner dansant organisé par l'Acca est fixé au **samedi 2 mars 2019**. Tous les gourmands y seront les bienvenus. (réservation chez Christophe Elie 0549040342)

Pour l'ACCA, Claude Gazeau

Vie Associative

La rentrée d'Activ'Assos

La Nous avons commencé la saison par l'assemblée générale le 6 septembre puis l'élection du nouveau bureau dans les jours qui ont suivi.

Présidente : Véronique ARTEMON

Vice-présidents : Jean-Marie GABILLY et Monique SUIRE

Trésorier : Dominique FREMINE

Trésorière adjointe : Marie-Thérèse BOURGEOIS

Secrétaire : Martine CHARENTON

Secrétaire adjointe : Elisabeth FREMINE

Autres membres du Conseil d'administration : Suzanne AUTET, Vincent BLANCO, Hélène BRENET, Florence CADORET, Olivier FOUILLET, Rémy GADREAU et Françoise SOUGUET.

Activ'Assos était présent au forum des associations lors du marché de septembre et nous avons regretté le peu de participants. C'est pourtant l'occasion de voir ce qui se fait dans la commune.

En ce qui concerne les activités, c'est la 30ème édition des Boucles de l'Egray qui a ouvert en beauté la saison 2018-2019. L'équipe de préparation, constituée de 6 membres, Véronique Artemon, Julie Neau, Richard Autret, Dominique Frémine, Olivier Fouillet et Michel Suire, s'est félicitée de la participation et de la bonne tenue de la course. 83 duos ont couru les 16km -1er temps : 1h01min02s- et 53 duos sur les 7,7km -1er temps : 29min02s-. De plus, 30 personnes ont participé à la marche. Signalons qu'un couple de la commune a couru les 16km, il s'agit d'Estelle et Richard Autret. Pour la première année, les Boucles de l'Egray faisait partie du « challenge foulées » dont les vainqueurs ont été récompensés le 16 novembre à la Salle Culturelle de Germond.

Le 20 Octobre, Activ'Assos s'est associée à la présentation par la famille Constantin de leur aventure cycliste à travers une partie de l'Europe. C'est à l'initiative de Florence Cadoret qu'un atelier cuisine de 10 personnes a confectionné un apéritif européen offert le soir aux participants. Des cuisiniers de notre commune : Thomas Fitour et Clémence Favard ont encadré le groupe. Nous les remercions chaleureusement pour leur dynamisme et leur générosité sans oublier leur professionnalisme.

La soirée a commencé par un diaporama où Cécile, Miguel et leurs trois enfants ont pu présenter leur périple. Ils ont aussi pu répondre aux questions posées. Leur matériel -vélos, tente, matériel de camping...- était exposé, permettant de bien visualiser leur organisation. L'apéritif européen servi à cette occasion a été très apprécié des participants. Excellente soirée !

Le 28 octobre, une équipe de Germond-Rouvre a participé à l'Ekiden, marathon en relais de 6 coureurs. Cette épreuve se déroulait à St Liguair. C'est à la suite des Boucles de l'Egray que Dominique Frémine, Estelle et Richard Autret, Olivier Fouillet, Nathan Chausseray et Clément Fillon se sont mis au défi de faire cette épreuve. On peut penser que ce n'est que le début !



Le 9 novembre, dans le cadre des cafés associatifs, s'est tenue une soirée animée par Lieve Martens autour de la communication positive. Une trentaine de personnes s'est retrouvée autour de l'animatrice et l'auditoire a été passionné. Il faut dire que les points soulevés s'adressaient à tous, que des moyens simples étaient proposés pour faciliter la communication. La proposition d'une suite sous forme d'atelier a été faite par l'animatrice pour ceux qui voudraient approfondir la pratique. La soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié puis du pique-nique tiré du panier.

Le 9 décembre, Activ'Assos a participé comme les années précédentes au téléthon organisé autour du CSC. Il s'agit d'une marche menant jusqu'à Champdeniers. Nouveauté 2018 : au départ de Germond, un circuit de 5,5km, avec animation sur le parcours, était proposé aux enfants accompagnés d'un adulte.

Vie Associative

À noter sur les agendas :

Soirées cabaret « **Silence...on joue !** »

Des chants, des sketches, de la danse,
de la musique, du cirque
Beaucoup de rire et d'émotion

Mise en scène Joël Picard, Cie La Chaloupe

les vendredis 1 et 8 février, les samedis 2 et 9, à 20h30
le dimanche 10 à 15h.

Prix des places 9€, 6€ (10-14ans),
gratuit pour les moins de 10 ans

Tarifs préférentiels pour les adhérents

Réservations au 05 49 04 04 43 ou au 05 49 04 07 00
à partir du 20 janvier 2019



Les Amis de la Vallée de l'Egray

L'AVE est une association locale de défense de
l'environnement

Dans notre objectif de vigilance et d'information des
habitants du Val d'Egray concernant notre environnement,
nous souhaitons partager avec vous certaines de nos
actions :

Compte rendu de la Commission Locale d'Information du SMITED du 7/11/18

L'usine de Tri Mécano-Biologique a une dizaine d'années
d'activité. Son objectif de réduire de 30% la part des déchets
enfouis a été atteint.

Un point sur les différents travaux a été effectué :

2014 : amélioration du Biofiltre (pour lutter contre les
nuisances olfactives)

2016 : travaux décennaux de lutte contre la corrosion et
rénovation du réseau d'eau pluviale

2018 : lancement de l'étude pour la modernisation de
l'usine. Il est fait appel à un prestataire de service (COVED)
qui assurera également pendant un an une assistance de
l'exploitation.

Le taux d'évitement à l'enfouissement est actuellement
d'environ 50%. L'objectif est d'atteindre 70%. Les deux
centres d'enfouissement fermeront en 2021 pour l'un, en
2026 pour l'autre. Il n'y aura pas de créations de centres
car le plan régional de la Nouvelle Aquitaine montre que la
nouvelle région est en surcapacité.

Actuellement la moyenne est de 142kg d'ordures ménagères
par habitant et par an.

Les riverains présents à la réunion se plaignent comme tous
les ans d'invasions de mouches et des odeurs.

Des travaux ont été effectués pour réduire les nuisances :

2013, dépoussiérage du hall

2017, buse de brumisation dans le hall où a lieu la
fermentation

2018, modification des flux d'air dans les halls de
fermentation et d'affinage.

En 2018, par la valorisation thermique du CSR (Combustible
Solide de Récupération), le taux d'évitement à
l'enfouissement sera de 56% (sur 35 166 tonnes entrantes).
Avec l'étude, l'entreprise CALCIA pourrait prendre davantage
de CSR s'il est de meilleure qualité. Pour cela il faudrait
éliminer le chlore qui est préjudiciable à la fabrication du
ciment ; mieux trier le PVC.

Le coût de cette usine est reporté sur nos factures de collecte
et de traitement de nos ordures ménagères.

Donc le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit :
soyez vigilant lors de vos achats et n'oubliez pas de trier.



Café associatif : vendredi 14 décembre, nous vous
retrouvons autour de jeux coopératifs et autres jeux de
société ou jeux de cartes à partir de 18h.

Amis de la Bibliothèque

Le plaisir de la lecture amène toujours petits et grands à la bibliothèque ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Nous avons repris l'accueil des enfants de l'école tous les mercredi matin de 9h à 12h.

Un comité de lecture s'est activé cet été à lire 5 romans sur les pays Baltes avec beaucoup de plaisir. Livres que vous pouvez venir découvrir sur nos étagères.

Le prochain thème est sur « les lettres flamandes et néerlandaises ». Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous le dire.

RESERVEZ LA DATE DU 11 JANVIER

Nous préparons la NUIT de la LECTURE en 2 temps, à la bibliothèque :

- A 19h, histoires ouvertes à tous les enfants avec deux kamishibais, petits théâtres japonais, suivies d'un petit grignotage
- A 20h30, lecture originale d'un court roman à découvrir. Pour l'occasion, la bibliothèque se transforme en petit salon confortable.

La soirée est gratuite, nous vous y attendons.

L'Assemblée générale de la bibliothèque aura lieu le lundi 21 janvier à 20h30.

N'hésitez pas à ouvrir les portes, 8 bénévoles vous accueillent.

« S'abandonner à la lecture est une forme ultime de détente »

Contacts : M-A CHARRUAUD : 05 49 25 77 46 ou bibliotheque.germond-rouvre@orange.fr



Boîte à livres de Rouvre

Vie Associative

Centre socio-culturel du Val d'Egray

Le Centre Socio-culturel du Val d'Egray est une association ouverte à tous, où l'on peut venir s'informer sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle, éducative et associative du Val d'Egray. On peut également venir au CSC pour pratiquer une activité (vous pouvez trouver notre plaquette au CSC) ou emmener son enfant sur les différents accueils proposés : Accueil de Loisirs, Halte-Garderie, Relais Assistantes Maternelles, etc... Mais le CSC, c'est aussi un lieu de proximité où l'on peut participer, s'engager avec d'autres bénévoles dans l'élaboration de projets et d'actions pour les habitants du Val d'Egray.

Horaires à l'accueil du CSC :

L'accueil du CSC est ouvert :

Périodes scolaires :

Mardi : de 9h à 10h30 et de 14h à 18h

Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Périodes de vacances :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30

Halte-Garderie Les Bootchoos :

La Halte-Garderie est ouverte les :

Mardi de 8h30 à 18h

Jeudi de 8h30 à 18h.

Vendredi de 8h30 à 18h

Cet espace permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure par des activités d'éveil, de jeux et de temps de vie collectif. C'est aussi un lieu d'accueil et de socialisation, destiné aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

L'accueil des enfants se fait de manière occasionnelle pour une heure au minimum ou pour la journée complète.

Trois professionnelles sont chargées de l'accueil et de l'animation

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles.

Espace MultiMedia :

Venez profiter de notre espace multimédia, vous pourrez accéder à Internet gratuitement tous les jours et participer aux ateliers de formation également gratuitement.

Le Relais Assistantes Maternelles :

Le relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'animation en direction des assistantes maternelles ainsi que toutes les personnes concernées par l'accueil des jeunes enfants (garde à domicile).

L'animatrice du relais informe les parents ou futurs parents sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire du Val d'Egray, ainsi que sur leurs droits et devoirs de parents employeurs.

Le RAM c'est aussi des permanences d'accueil, des réunions d'information, des activités d'éveil.

Temps d'accueil et d'animation tous les lundis de 9h30 à 11h30 à Champdeniers. (*)

Accueil sur RV pour les sollicitations plus personnelles des parents ou des assistantes maternelles.

Activités du RAM itinérant le jeudi et le vendredi de 9h30 à 11h30 dans une commune du Val d'Egray. (*)

Des soirées information-débat sur un thème concernant la petite enfance

(*) lien site CSC pour le programme avec les dates des activités d'éveil : w.valdegray.csc79.org



Vie Associative

Accueil de loisirs du mercredi à Ste Ouenne :

Le CSC en partenariat avec la commune de Ste Ouenne et la Communauté de Communes propose un accueil de loisirs le mercredi après-midi dans les locaux de l'école de Ste Ouenne. Vous pouvez inscrire vos enfants quelque soit votre commune d'habitation. Les tarifs sont calculés en fonction des ressources des familles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Accueil de loisirs des vacances à Champdeniers :

Comme chaque année, le CSC va proposer un accueil en Centre de Loisirs pour les périodes de février, avril, octobre et Juillet jusqu'à mi-août. Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'activités vous sera distribué par les écoles pour chaque période.

Après-midi jeux en famille :

Durant l'hiver, des bénévoles organisent des dimanches et mercredis après-midi jeux en famille de 15h à 18h dans différentes communes du Val d'Egray. Les prochaines rencontres jeux auront lieu :

- **Les dimanches 20 janvier et 17 mars 2019**
- **Les mercredis 20 février et 17 avril 2019.**

Alors venez passer un moment en famille ou seul, cette activité est gratuite, un goûter est offert. Nous recherchons aussi des personnes ayant envie de participer à l'organisation de ces après-midi jeux. Aucune compétence particulière n'est demandée, il suffit juste de vouloir donner un peu de son temps et vouloir partager de bons moments !

Le Chat Perché :

Prenez un temps privilégié avec vos enfants de moins de 6 ans. Le Chat Perché est un lieu d'accueil et d'échanges pour les familles et c'est aussi un espace de socialisation pour les enfants. Ce temps de partage se déroule dans un espace ludique et convivial, au Centre SocioCultuel.

"Vous arrivez quand vous voulez, vous restez le temps que vous voulez et vous revenez quand vous voulez."
Le lieu gratuit est ouvert **le mercredi de 9h30 à 11h30, sauf pendant les vacances scolaires.**

Venez découvrir notre site Internet :

<http://valdegray.csc79.org>

Pour tout renseignement, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St Antoine à Champdeniers ou téléphoner au 05.49.25.62.27 ou encore envoyer un mail à : contact.valdegray@csc79.org

**L'assemblée générale du Centre Socio Culturel
du Val d'Egray :**

Mercredi 27 mars à 19h à la Salle de la croix rouge à Champdeniers.



Vie Associative

Bien Vieillir Ensemble en Val d'Egray

Appel à bénévoles pour Bien Vieillir Ensemble au CSC du Val d'Egray

Vous êtes en activité ou à la retraite et vous souhaitez consacrer un peu de votre temps aux aînés de votre canton, de votre commune...

Venez rejoindre les bénévoles du Centre Socio Culturel du Val d'Egray.

Depuis mars 2014, le groupe Bien Vieillir Ensemble, constitué d'une douzaine de personnes, se réunit une fois par mois afin de réfléchir sur les actions à mener auprès des seniors.

Réduire l'isolement et créer du lien telle est la mission qu'elles se sont fixées.

Ces objectifs se concrétisent par le biais de visites, seul ou à deux, à domicile. De même par l'organisation d'après-midi cinéma, de collectage pour des expositions (Nos seniors ont du talent en 2014), Tranches de vies en 2015), Seniors et gourmands en 2016, Sur les bancs de l'école en 2018 de café seniors au CSC, temps de discussions autour de l'actualité.

Chacun bénévole peut, à son rythme et selon ses disponibilités, y trouver sa place. Une formation à l'écoute est proposée aux bénévoles.

Un petit groupe réfléchit également sur le transport solidaire : bon nombre de seniors ne peuvent se déplacer pour les courses, les visites, les activités proposées au CSC....



Vous êtes intéressé pour devenir bénévole, contactez Claudy Guérin, au CSC du Val d'Egray Place Porte Saint-Antoine à Champdeniers 79220, au 05 49 25 62 27 ou par courriel à bienvieillir.valdegray@csc79.org



Tous en scène, 10 ans déjà !

Du 10 au 12 mai 2019, le festival de théâtre « Tous en Scène » organisé par le centre socio-culturel du Val d'Égray avec l'aide des troupes locales et de la municipalité de Germond-Rouvre va fêter son dixième anniversaire.

Un événement majeur du canton, même si cet espace géographique a évolué.

Chaque année, les spectacles amateurs et professionnels se succèdent pendant trois jours, sans compter en amont, ceux proposés à tous les écoliers.

La salle culturelle affiche complet la plupart du temps et l'ambiance est très appréciée des comédiennes et comédiens.

Cette année, les troupes de Germond-Rouvre (adulte et ado), de la Chapelle-Bâton (adulte, ado, enfant), du CSC (jeune), de Sainte-Ouenne (ado) ainsi que les jeunes accompagnés par le Festival Ah ! de Parthenay joueront leur spectacle et pourront rencontrer les compagnies professionnelles venues des 4 coins de la France.

Le vendredi 10 mai : Rachid Bouali (de Lille), un habitué du festival, viendra nous conter « Sans laisser de traces ». C'est l'épopée de gens en péril, n'ayant comme drapeau que les habits qu'ils portent sur le dos et comme hymne leur souffle. Sans passeport ni visa, Rachid Bouali et Nicolas Ducron vous embarquent d'une histoire à une autre. Toutes parlent de frontières, de murs et d'exil forcé, mais aussi et surtout d'humanité.

Cerise sur le gâteau d'anniversaire, **la compagnie Carabosse** de Saint-Christophe-sur-Roc, mondialement connue pour ses installations de feu, nous fera l'honneur de présenter sa dernière création, « Par les temps qui courent ». Des carnets de voyages, des images poétiques, musicales, picturales, circassiennes où l'on déambulera au gré de nos envies en se laissant porter par ces petites flammes...vacillantes...fragiles.

Le samedi 11 mai à l'heure de partager autour d'un verre, **Stomping'Joe** le bluesman qui rend les gens heureux ! Il distille un Blues festif : « *Après son passage, si vous ne vibrez pas au son du Blues, c'est qu'un réfrigérateur vous habite !* »

Puis, **la compagnie Azimuts** (de Lorraine) présentera « La quiche en 5 actes »

Non sans manque d'inventivité, deux cuisto-tragi-comédiens vont pétrir la pâte en jouant Molière, battre les œufs en jouant Corneille, mettre au four la quiche en jouant Shakespeare. Une aventure entre(mets)teuse, burlesque et farineuse pleine de rebondissements et de gourmandises.

Le dimanche 12 mai en début d'après-midi (et c'est gratuit) en plein-air, le festival s'associe à un autre événement, « Les arts dans la rue » organisé par les 7 communes du nord de Niort et la communauté d'agglomération du niortais.

Avec « Autorisation de sortie » par **la compagnie Jo Sature** (de Caen).

Quatre imbéciles heureux bénéficient d'une autorisation de sortie pour présenter le spectacle musical qu'ils ont créé à la sueur de leur imagination. Une occasion exceptionnelle pour eux de livrer leur vision fantaisiste de la musique et de la mise en scène. Au final, un tour de chant complètement timbré, à base de tagada tsoin tsoin et de pouët pouët mélodiques. Un spectacle brut de décoffrage, construit avec les moyens du bord et porté avant tout par la folle envie de profiter d'une permission accordée.

Et pour finir, **la compagnie des Clakbitumes** (de Brest) joueront « Historia foutraque ». C'est le jour de la dispersion des cendres de Mamé Pelouse. Là, en plein milieu de la rue. C'est alors que débarque en trottinette, Geneviève Truchon, notaire assermentée par l'Etat. Elle apprend à la famille qu'il y a un héritage : 1 million d'euros. Oui, mais la famille ne pourra le toucher qu'à la condition de réaliser un film sur la Commune de Paris. Là, maintenant, tout de suite et en 45 minutes. Top chrono !

Le programme complet sera disponible bientôt. Mais vous pouvez dès à présent noter les dates dans votre agenda avec la mention « à ne rater sous aucun prétexte ».

Vie Associative



Vie Associative

..... Les gymnastes de l'Egray toujours au top !!!!

Fort de ses 160 licenciés pour cette année 2018-2019, le club des Gymnastes de l'Egray se développe en proposant pour la première année un cours de gym adulte. Au programme cardio en musique, renforcement et assouplissement animés par Charlène, éducatrice diplômée d'état.

Cette activité se déroule tous les lundis de 20h45 à 21h45 à la salle de motricité de l'école de Germond Rouvre et affiche complet.

Dates à retenir :

Soirée dansante le samedi 9 février à la salle des fêtes de Champdeniers

Gala de clôture le dimanche 7 juillet au gymnase de Champdeniers

Contact : gym.egray@gmail.com



Amicale des donneurs de sang de Champdeniers

Collectes de sang 2019

Mercredi 30 janvier : salle des fêtes, de 16h30 à 19h30

Mercredi 3 avril : salle des fêtes, de 16h30 à 19h30

Mercredi 26 juin : salle des fêtes, de 16h30 à 19h30

Mercredi 28 août : salle des fêtes, de 16h30 à 19h30

Mercredi 6 novembre : salle des fêtes, de 16h30 à 19h30

Venez nombreux pour donner votre sang.

Jeunes, actifs, retraités, venez signifier votre envie d'agir par cet acte solidaire et humanitaire.

Page pratique

Assistantes maternelles agréées

Madame BOSSELUT Stéphanie - 13 Chemin de la Borderie à La Barre de RouvreTél : 07.60.25.09.28

Madame DONGHI Muriel - 108 route de l'Egray à Germond.....Tél : 05.49.04.07.57

Madame MERESSE Amélie - 158 route de l'Egray à GermondTél : 09.84.15.12.10

Madame MOREAU Delphine - 25 rue des Jardins à RouvreTél : 05.49.05.81.60

Madame RICHARD Brigitte - 18 rue des Fougères à Rouvre.....Tél : 05.49.25.57.96

Madame SUIRE Yane - 10 rue du Pin à Rouvre.....Tél : 05.49.25.74.35

Madame WESTBROOK Fanny - 6 rue des Fougères à Rouvre.....Tél : 05.49.05.43.17



Journée Défense et Citoyenneté

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.

- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

J'ai entre 16 et 25 ans
Je m'inscris en quelques clics
Je m'informe de A à Z

ma JDC

Page pratique

Tarif La Communale

	du 1 ^{er} avril au 31 octobre	du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Caution de garantie	250 €	250 €

Résidents de la Commune		
Salle seule de jour J : 10h00 à J+1 : 9h00	40 €	55 €
Cuisine pour la même période	20 €	25 €
Salle et/ou cuisine pour une 1/2 journée supplémentaire	5 € + 5 €	10 € + 10 €
Vaisselle pour 1 couvert	0,60 €	0,60 €

Résidents et associations hors Commune		
Salle seule de jour J : 10h00 à J+1 : 9h00	60 €	80 €
Cuisine pour la même période	25 €	30 €
Salle et/ou cuisine pour une 1/2 journée supplémentaire	10 € + 10 €	15 € + 15 €
Vaisselle pour 1 couvert	0,60 €	0,60 €

AUTRES PRESTATIONS		
Réunion d'entreprise, personnes morales de 8h à 18h	30 €	60 €
Cuisine pour la même période	5 €	5 €
Réunion courte durée entre 9h00 et 18h00	GRATUIT	GRATUIT
Vaisselle pour 1 couvert	0,60 €	0,60 €
Ménage si celui-ci a été mal ou n'est pas fait	50 €	50 €
Vaisselle et matériel cassé ou disparu, détérioration..	SELON FACTURE DE REMISE EN ETAT	

a) Journée de location = de 10h00 le jour au lendemain 9h00.

b) Demi- journée supplémentaire = la veille à partir de 18h00 et le lendemain jusqu' à 18h00

c) Vaisselle pour 1 couvert = assiette plate grande et moyenne, cuillère à soupe, fourchette, couteau, cuillère à café, 2 verres à pied,

d) Réunion courte durée = Location de salle par des particuliers pour une période très courte de 1h00 à 2h30 (ex: regroupement famille/amis après des obsèques,...)

Page pratique

Tarif salle culturelle

	week-end (du samedi 10h au lundi 9h)	un jour en semaine (lundi au vendredi) 8h - 18h
Caution de garantie	600 €	600 €

Résidents de la Commune		
Hall seul	NON	30 €
Salle	200 €	140 €
Cuisine	100 €	70 €
Chauffage	50 €	30 €
Vaisselle pour 1 couvert	0,80 €	0,80 €

Résidents et associations hors Commune		
Hall seul	NON	50 €
Salle	300 €	180 €
Cuisine	100 €	70 €
Chauffage	50 €	30 €
Vaisselle pour 1 couvert	0,80 €	0,80 €

AUTRES PRESTATIONS		
Vidéo Projection + Son conférence	50 €	30 €
Ménage si celui-ci a été mal ou n'est pas fait	SELON FACTURE DE REMISE EN ETAT	
Vaisselle et matériel cassé ou disparu	SELON FACTURE DE REMISE EN ETAT	
Demi-journée supplémentaire au W.E, la veille à partir de 14h	70 €	NON
Demi-journée supplémentaire au WE, la veille à partir de 18h	30 €	NON
Réunion courte durée = location de salle par des particuliers pour une période très courte de 1h à 2h30 (ex : regroupement famille/amis après des obsèques,...)	GRATUIT	

a) Vaisselle pour 1 couvert = assiette plate grande et moyenne, cuillère à soupe, fourchette, couteau, cuillère à café, 2 verres à pied, 1 tasse à café

Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 11 janvier, Bibliothèque de Rouvre
Nuit de la lecture
- ▶ 18 janvier, salle des fêtes à Germond
Voeux du maire
- ▶ 26 janvier, salle des fêtes à Germond
Soirée soupe
- ▶ 1-2-3 Février, salle des fêtes à Germond
Soirées cabaret
- ▶ 5 Février, salle des fêtes à Germond
Réunion publique
- ▶ 8-9-10 Février, salle des fêtes à Germond
Soirées cabaret
- ▶ 2 Mars, salle des fêtes à Germond
Repas ACCA
- ▶ 9 Mars, salle des fêtes à Germond
Carnaval APE
- ▶ 23 Mars
Journée de l'eau
- ▶ 29 Mars, salle des fêtes à Germond
Titus
- ▶ 12 Avril, place St Médard à Germond
Marché des 3 villages
- ▶ 14 Avril, rues de Germond
Vide grenier
- ▶ 10 Mai, route de la Ballade à Germond
Marché des 3 villages
- ▶ 10-11-12 Mai, Germond
Festival Tous en Scène
- ▶ 25 Mai
Apéro-bînette
- ▶ 14 Juin, place St Médard à Germond
Marché des 3 villages
- ▶ 28 /29 juin
Fête de l'école
- ▶ 12 Juillet, place St Médard à Germond
Marché des 3 villages
- ▶ 14 Juillet, place St Médard à Germond
Fête nationale

Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juillet. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : mairie@germond-rouvre.fr, ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le Maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

MAIRIE

1 rue du Relais - 79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

Courriel : mairie@germond-rouvre.fr • <http://www.germond-rouvre.fr>